



Enseignant·e Coordinateur·rice Pédagogique

L'Alliance Française de Calgary (AFC) est une association à but non lucratif et un organisme de bienfaisance membre du réseau mondial des Alliances Françaises. Fondée en 1947, l'AFC accueille aujourd'hui plus de 1 500 étudiants chaque année, en tant qu'école de langue renommée et centre culturel, de ressources et d'exams officiels.

L'Alliance Française de Calgary est en pleine expansion avec l'ouverture d'un nouveau campus, reflet de la croissance continue de nos activités et de notre ancrage local. Dans ce contexte, nous renforçons l'équipe en recrutant de nouveaux talents pour nous rejoindre sur plusieurs postes. Nous formons une équipe dynamique, bienveillante et passionnée et recherchons des profils positifs souhaitant s'investir durablement.

Sous la supervision du Directeur général et du·de la Directeur·rice des cours, l'Enseignant·e coordinateur·rice joue un rôle clé dans la gestion quotidienne du pôle pédagogique et agit comme adjoint·e à la direction des cours. Poste hybride : 50 % d'enseignement et 50 % de soutien à la coordination pédagogique. Il·elle assure des cours de FLE tout en accompagnant les enseignant·e·s, en veillant à l'assurance qualité pédagogique et en garantissant la continuité des opérations en l'absence du·de la Directeur·rice des cours.

Sommaire des responsabilités

➔ 1. Enseignement du FLE (50%)

- Enseigner le français à un public varié (enfants, adolescents, adultes), principalement en cours du soir (15h d'enseignement + 5h de préparation).
- Concevoir des supports pédagogiques stimulants et adaptés aux besoins des apprenant·e·s.
- Assurer le suivi pédagogique et administratif des apprenant·e·s.
- Participer activement à la vie culturelle et associative de l'AFC (ateliers, événements, projets thématiques).

➔ 2. Coordination pédagogique (50%)

- Sous la supervision du·de la Directeur·rice des cours, soutenir une équipe d'environ 20 enseignant·e·s et stagiaires.
- Favoriser la communication, la collaboration et la motivation au sein de l'équipe enseignante.
- Contribuer à la planification des sessions, des horaires et des groupes de cours.
- Soutenir les besoins de remplacement en cas d'absences des professeurs
- Veiller à la cohérence et à la qualité de l'offre de cours (adultes, enfants, entreprises).
- Observer les classes, accompagner les nouveaux enseignant·e·s et organiser des formations internes.
- Participer à l'organisation et à la conduite des tests de placement pour les nouveaux·elles apprenant·e·s
- Travailler en étroite collaboration avec les services communication, administratif et culturel.
- Participer à l'organisation et au bon déroulement des sessions d'exams officiels (DELF, TEF, TCF).
- Représenter l'AFC lors d'événements

Profil recherché

- Master 2 FLE obligatoire.
- Enseignant·e confirmé·e souhaitant s'investir progressivement dans des missions plus stratégiques.
- Minimum 3 ans d'expérience dans l'enseignement du FLE (expérience en coordination appréciée mais non indispensable).
- Solides compétences en planification, communication et résolution de problèmes.
- Esprit d'équipe, leadership bienveillant, capacité d'adaptation et de travail sous pression.
- Excellente maîtrise du français (niveau C2) et très bon niveau d'anglais (C1).
- Compétences avancées en outils bureautiques et plateformes pédagogiques (Oncord, Zoom, Excel, etc.).
- Connaissance des normes de l'industrie, des tendances pédagogiques actuelles et de la didactique du FLE.
- Goût pour le travail dans un environnement associatif, multiculturel et collaboratif.
- Souhait de s'investir à long terme au sein de l'AFC.

Conditions de travail

- Entrée en fonction souhaitée : Janvier 2026.
- Contrat : CDI, incluant une période d'essai de 3 mois assortie d'une évaluation des performances.
- Temps de travail : 40 h par semaine, du mardi au samedi. Horaire réparti sur 5 jours : 40h par semaine dont 15 h de cours en soirée et 5h de préparation pour le volet enseignement, et le reste en coordination/administration, du mardi au samedi. Disponibilité requise le samedi toute la journée ainsi qu'en soirée du mardi au vendredi.
- Rémunération : \$50,000 par an.
- Avantages : 4 semaines de congés payés par an (dont une semaine entre Noël et le Jour de l'An), 1 semaine de congé maladie payée, participation à la mutuelle santé après 3 mois, et, après 12 mois d'ancienneté, prime annuelle versée en décembre.